
LE CANADA FRANÇAIS

Publication de l'Université Laval

LA BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM

13 SEPTEMBRE 1759 (1)

Ce n'est pas notre intention de refaire le récit de la bataille des Plaines d'Abraham. Nous aurions d'ailleurs mauvaise grâce de reprendre ce qui a été si bien raconté par des auteurs en renom. Nous voulons simplement apporter notre contribution à l'éclaircissement de certains points encore enveloppés d'obscurité : tels que le site de la maison de Borgia, les marches des deux armées ennemies, leur dispo-

(1) Pour la bibliographie concernant la bataille des Plaines d'Abraham, voir dans

The siege of Quebec and the battle of the Plains of Abraham, by A. Doughty, in collaboration with G. W. Parmelee, les relations suivantes :

(a) *Journal de Foligné*. Vol. IV, p. 163 à 217.

(b) *Mémoire sur la campagne de 1759, depuis le mois de mai jusqu'en septembre*, par M. Joannès, major de Québec, p. 219 à 229.

(c) *Memoirs of the siege of Quebec, from the journal of a French officer*. Vol. IV, p. 231 à 258.

(d) *A journal of the siege of Quebec*, by brigadier general Townshend Vol. IV, p. 259-278.

(e) *An accurate and authentic journal of the siege of Quebec, 1759*, by a gentleman in an eminent station on the spot, Vol. IV, p. 279 à 299.

(f) *Corps papers of the Royal-engineers. Journal of major Moncrief*, Vol. V, p. 33 à 58.

(g) *Memoirs of the quarter-master sergeant*, Vol. V, p. 75 à 166.

(h) *Extracts from the journal of the particular transactions during siege of Quebec*, Vol. V, p. 167 à 189.

(i) *Journal abrégé de la campagne de 1759 en Canada*, par M. MXXX, aide de camp de M. le Mis. de Montcalm, Vol. V, p. 283 à 301.

sition finale avant le combat. Nous avons fait, avant d'entreprendre le présent travail, une longue étude du partage des terrains autour de Québec, en 1759, et avons retracé patiemment les noms de leurs propriétaires à cette époque.

C'est en nous basant sur ces recherches que nous étudierons les différentes phases de la bataille des Plaines.

Tous les auteurs s'accordent à dire que les Anglais débarquèrent à l'Anse-du-Foulon. Les premiers bateaux cependant, qui portaient l'infanterie légère avec le général Wolfe et le brigadier Townshend, vinrent s'échouer dans l'Anse-des-Mères. Les autres bataillons, sous les ordres des brigadiers Monkton et Murray, s'échelonnèrent entre l'Anse-des-Mères et l'Anse-du-Foulon. Wolfe fut un des premiers à descendre à terre. Il était alors quatre heures du matin. Vingt-quatre hommes, commandés par le capitaine Delaune, reçurent l'ordre d'escalader le cap ; trois compagnies d'infanterie légère, ayant à leur tête le colonel Howe, les suivaient. En s'aidant des pieds et des mains, en se poussant les uns et les autres, et en s'accrochant aux branches et aux racines, les intrépides soldats parvinrent, avec bien des difficultés, au sommet de la falaise. Leur premier soin fut de s'emparer du poste de Vergor. Ils foncèrent à la bayonnette sur les tentes ; les gardes, réveillés en sursaut, ne pouvant voir ce

(j) *Relation du siège de Québec*. Vol. V, p. 303 à 326. Voir aussi. 1° *An historical journal of the campaign in North America for the years 1757, 1758, 1759 and 1760*. by Captain John Knox, éditée with introductions, appendix and index by Authur G. Doughty. Vol. II, in the publications of the Champlain Society. Vol. IX, 1914.

2° *Mémoires de M. le Chev. de Jonhstone*. Published by the Literary and Historical Society of Quebec. Ninth series of historical documents. 1915. Dialogue des morts, p. 105 à 145.

3° *Journal des campagnes du Canada*, de M. de Malartic. Paris, Plon, 1890.

4° *M. Jean-Félix Récher, curé de Québec, et son journal*, par Mgr Henri Tétu. Bulletin des Recherches Historiques. 1903. Vol. 9.

5° *Événements de la guerre en Canada durant les années 1759 et 1760* Société Littéraire et Historique de Québec. Des Presses de John Lovell, Québec. 1861.

6° *Col. Malcolm Fraser's Journal of the siege of Québec*. 1759, 37pp. Quebec Litterary and Historical Society. Second series. Quebec 1868.

qui se passait à cause de l'obscurité, prirent la fuite ; quelques hommes cependant restèrent prisonniers des Anglais. Wolfe, resté au pied du cap, attendait avec anxiété le résultat de cette première attaque. Les cris de victoire de ses hommes ne tardèrent pas à le convaincre qu'elle avait réussi. Il ordonna immédiatement aux bataillons qui faisaient partie du premier convoi de gravir la montagne à leur tour. Lorsque tous les soldats eurent atteint le sommet, il pouvait être cinq heures, et il commençait à faire jour. Ce premier endroit du plateau où se réunirent les premiers bataillons de Wolfe portait alors le nom de " Terres des Prêtres ".

Ce terrain avait été vendu aux prêtres du Séminaire de Québec, par M. Pierre Legardeur, le 28 mai 1700. C'était l'ancienne terre de Saint-Denis, concédée en 1637 et en 1647, à Noël Juchereau des Châtelets et à Jean Juchereau du Maure ; le général Murray l'acheta des prêtres du Séminaire en 1762. Appelée pendant longtemps Marchmont, cette propriété porte aujourd'hui le nom de Mérici et appartient aux révérendes Dames Ursulines de Québec. En 1759, ce terrain était presque tout défriché, si l'on excepte une petite lisière de bois à l'est qui le séparait d'une terre qui couvrait une superficie de 101 arpents et s'étendait, au sud du chemin de Saint-Louis, depuis l'avenue Murray jusqu'à l'avenue des Erables.(2) C'est le terrain qu'on a appelé depuis les " Plaines d'Abraham " et qui est mentionné dans les relations anglaises du siège sous le nom de " Heights of Abraham ". A l'époque du siège, ce terrain était recouvert de broussailles pour la plus grande partie, et servait de pacage aux animaux. Plus à l'est, les terrains où s'élèvent aujourd'hui la prison, le monastère des révérends Pères Dominicains et le " Protestant females' Asylum, " appartenaient aux révérendes Dames de l'Hôtel-Dieu.

Les religieuses Ursulines étaient encore propriétaires des terrains où se trouvent les bâtisses de l'ancienne " Ross Rifle ". Les collines que l'on voit çà et là sur ces terrains, lesquelles forment une élévation qui est coupée par le chemin

Saint-Louis à la hauteur des rues Scott et Claire-Fontaine, portaient alors le nom de Buttes-à-Neveu, du nom de leur premier propriétaire, Jean-Baptiste Neveu ou Nepveu.

Le premier soin de Wolfe, après avoir pris possession du haut du plateau, fût de dépêcher le colonel Howe avec quelques compagnies d'infanterie légère et le général Murray avec le 58e régiment, pour s'emparer de la batterie de Samos, qui était à un mille et demi plus à l'ouest, sur la pointe de Sillery, et dont les canons incommodaient le débarquement des troupes qui suivaient. Les soldats de la batterie se défendirent d'abord avec vigueur, mais le capitaine Lencir, qui les commandait, ayant été blessé et fait prisonnier, la panique se mit parmi eux et tous se sauvèrent en désordre.

Pendant que ces premières escarmouches se livraient, Wolfe avait fait avancer jusqu'au chemin Saint-Louis, les régiments venus à terre en même temps que lui. Disposés le long du chemin, la figure tournée vers le nord, les soldats se trouvaient juste en face de la route actuelle du Belvédère.

Cette route, qui portait encore le nom de route Bourdon, était alors la seule voie de communication pour véhicules entre le chemin Saint-Louis et le chemin Sainte-Foy. Elle traversait en plein milieu l'ancien fief Saint-Jean, et tombait sur le chemin Sainte-Foy, à peu près à deux arpents à l'ouest du monument des Braves. A l'endroit où s'élève ce monument, étaient la maison et la tannerie d'un nommé Jean-Baptiste Dumont ; la propriété d'en face, au sud, appartenait à Borgia Levasseur. Cette propriété s'étendait à l'est jusqu'à l'avenue Murray actuelle. A la suite, était un beau terrain, bien cultivé, qu'on appelait de date immémoriale *les Prairies à Marsolet*, et que les religieuses Ursulines avaient acheté de Louis Rouer de Villeray, sieur d'Artigny, en 1727. Ce terrain était borné à l'est par les terrains de Saint-Joseph, qui appartenaient également aux religieuses Ursulines, leur ayant été concédé en 1639 par M. de Montmagny en " franc alleu et main morte ". C'était le fief Saint-Joseph qui serait coupé maintenant en plein milieu par

l'avenue des Érables, puisqu'il s'étendait de deux arpents chaque côté de cette avenue. Tous ces terrains étaient bornés au nord par la cime du coteau Sainte-Geneviève et au sud par le chemin Saint-Louis. La partie comprise entre les deux chemins était presque toute en culture ; celle au nord du chemin Sainte-Foy était recouverte de sapins, d'épinettes et de broussailles, qui, à certains endroits, s'étendaient de la cime du coteau jusqu'au chemin Saint-Jean.

Wolfe, après avoir posté ses troupes le long du chemin Saint-Louis, voulut faire une reconnaissance des lieux. Accompagné de quelques compagnies de l'infanterie et d'un groupe de Highlanders, il descendit par la route Bourdon sur le chemin Sainte-Foy, où il s'avança dans la direction de la ville. C'est alors qu'il fit occuper par les soldats qu'il commandait deux maisons, dont l'une est mentionnée dans plusieurs relations comme étant la demeure d'un nommé Borgia.(3) Il est très important de déterminer le site de

(3) Nous citons ici les différents passages des relations du siège, où il est question de la maison Borgia.

" M. le Marquis de Montcalm se rendit sans délais sur le champ de bataille, trouvant les ennemis au nombre de sept à huit mille hommes sous trois colonnes qui étaient à se retrancher, leur première colonne de cinq à six de hauteur rangés depuis le lieu de débarquement jusqu'à la *maison de Borgia*, où en outre 3 à 4 cents hommes étaient retranchés. . .

" A mesure que le monde du camp arrivait, ils étaient rangés dans l'ordre de bataille ordonné par M. le Marquis de Montcalm qui fit placer sur les ailes de notre colonne sept à huit cents canadiens et sauvages qui par leur fusillade et le feu qu'ils mirent à la maison de Borgia vers les neuf heures engagèrent le fort de l'action. . ."

Journal de Foligné. The siege of Quebec. Vol. IV, p. 204 et 205.

" Immediately our Troops quitted their camp, and filed off, leaving a Guard of 1,500 men only to defend it, and took Post upon the Heights of Abraham, waiting the arrival of the Enemy, who where drawing up in order of Battle near the *House de Borgia*, which covered their Left, and from thence extended to the great Road leading to the Port of St-Louis."

" General Wolfe, upon first coming up, had ordered a company of Highlanders to take possession of the *House de Borgia*; from which an attempt was made to disloge them by our troops, and which brought on a brisk and obstinate attack; but all our efforts were to no purpose; as it was absolutely necessary to bring up Cannon to drive them out."

Journal of a French officer. The Siege of Quebec. Vol. IV, p. 254.

" The houses into which the light infantry were thrown, were well defended, being supported by colonel Howe, who taking post with two companies behind a small copse, and frequently sallying upon the flanks of the

cette maison, car elle fut un des points d'appui de l'armée anglaise dans les premières phases de la bataille.

Nous avons déjà vu que le nommé Borgia, identifié par M. Philippe Baby-Casgrain(4) comme étant François de Borgia-Levasseur, époux en premières noces de Hélène Moreau, possédait un terrain voisin du fief Saint-Jean en face de la propriété de Jean-Baptiste Dumont. Nous constatons par l'inventaire qu'il fit de ses propriétés, le 3 septembre 1744 (greffe de Jacques Pinguet), après la mort de son épouse, que c'était bien la seule terre qu'il possédait dans le moment sur le coteau Sainte-Geneviève. Il y avait

enemy during their attack drove often into heaps, against the front of which body General Townshend advanced platoons of Amherst's regiment which totally prevented their rightwing from executing their first intention."

Townshend. The siege of Quebec. Vol. IV, p. 270.

"As also Colonel Howe with part of the Corps of Light Infantry had taken of some houses, where they defended themselves against the savages in the front of the Enemy's Right wing with surprising courage and resolution"

Memoirs of the quarter-master serjeant. The siege of Quebec. Vol. V, p. 105.

L'armée anglaise occupait un front plus étendu que le nôtre. Elle avait aussi quelques pièces de canon en avant de sa ligne, et deux maisons en avant de sa gauche, lesquelles elle occupa quelque temps, mais le grand feu de nos pelotons incommodant beaucoup l'ennemi dans ces maisons, il les abandonna après y avoir mis le feu. Un lieutenant et trente hommes du régiment de La Sarre furent alors portés en avant de notre flanc droit pour observer les mouvements que l'ennemi ferait par sa gauche et être averti à temps s'il eut voulu (*un mot omis*) nous tourner par notre droite en nous manquant sa manœuvre à la faveur des deux maisons incendiées."

Journal abrégé d'un aide de camp. The siege of Québec. Vol. V, p. 297.

J'assemblai tout de suite un Conseil de Guerre composé de tous les chefs de corps. Quelqu'uns prétendaient que vous étiez occupé à vous retrancher. D'autres, que vous vouliez descendre de la Hauteur pour vous porter au Pont sur la Rivière de St-Charles, afin de couper notre Retraite et notre Communication avec la Gauche de notre armée qui était restée au Ravin de Beauport en conséquence du Contr'Ordre envoyé à M. Poulariès; effectivement un Mouvement que votre Armée fit alors en vous portant du Côté de la *Maison de Borgia*, celle que vous aviez occupé d'abord d'où les Canadiens vous chassèrent en y mettant le feu, sembloit favoriser cette Opinion, ce Mouvement ayant été fait au Moment de la tenue du Conseil.

Chevalier de Jonhstone. Dialogue des morts. Ouv. cité, p. 142.

(4) La maison Borgia. Premier poste de Wolfe à la bataille des Plaines d'Abraham. Où était-elle située? M.S.R.C. Deuxième série. Tome dix, section lière. 1904.

Il ne faut pas confondre François de Borgia Levasseur, maître menuisier, avec Noël Levasseur, sculpteur et arpenteur, époux de Magdeleine Turpin, qui demeurait sur la rue Saint-Louis.

ensemencé au printemps de 1744, 28 minots de blé, 13 minots d'avoine et deux minots d'orge. François de Borgia se contentait de cultiver sa terre sans y résider, car il est dit dans l'acte qu'il demeurait dans sa maison, rue Saint-Louis. De plus, nous constatons que François de Borgia ne demeurait pas davantage en cet endroit, lorsqu'il exhiba son titre de propriétaire au greffier du domaine du roi, le 28 décembre 1758.(5)

Dans l'enregistrement qu'en fit le greffier, il est simplement fait mention que Borgia possédait une terre sise en la côte Saint-Jean. D'un autre côté, dans deux actes passés devant Boucault, le premier, le 5 juin 1754, et le second, le 17 janvier 1756, François de Borgia est dit "demeurer à la côte Saint-Jean". La même chose est indiquée dans un troisième acte, passé le 17 mars 1759, par devant Sanguinet et Lanouiller.(6).

La contradiction qu'il semble y avoir ici, s'explique par le fait que quelques années après son second mariage avec Marie-Joseph Gatién, François de Borgia-Levasseur était devenu propriétaire d'un autre terrain, situé au nord du chemin Saint-Jean, en face de celui des Ursulines, et faisant partie des anciennes *prairies à Marsolet*. Nous regrettons de n'avoir pu trouver l'acte d'achat de ce terrain, mais nous avons, comme preuve de notre avancé, un procès-verbal du grand-voyer Lanouiller de Boisclair, en date du 13 juin 1750. Le grand-voyer déclare, dans ce procès-verbal, qu'il s'est transporté à la côte Saint-Jean pour régler une difficulté entre le sieur Dumont et le nommé Borgia-Levasseur, au sujet du chemin (Saint-Jean) qui est rempli d'eau et impraticable. Pour remettre le chemin en bon état, M. Lenouiller oblige les propriétaires des terrains avoisinants à faire certains travaux, entr'autres: les religieuses Ursulines, "un fossé de trois pieds de large et de creux, au sud du dit grand chemin, pour recevoir les eaux qui viennent de dessus leurs dites fermes" . . .

(5) Cf. Déclaration des censitaires de Québec. Cahier A.I., p. 68.

(6) Tous ces actes sont cités par M. P.-B. Casgrain. Ouvr. cité, p. 47.

(les anciennes prairies Marsolet) et le nommé Borgia de concert avec les Dames Ursulines, une saignée dans le chemin, pour faire écouler l'eau, " qu'il conduira par le moyen d'un fossé de trois pieds de large et de creux jusqu'au côteau Sainte-Geneviève, parce que la terre de Borgia ne fait qu'une partie de celle des dites Dames Ursulines." Cette dernière partie du procès-verbal semblerait indiquer que Borgia tenait ce terrain des religieuses Ursulines, probablement à titre de loyer. Dans tous les cas, ce terrain se trouvait au nord du chemin Saint-Jean, sur le penchant du côteau.

De plus, nous avons un document cité par M. Casgrain(8) qui prouve que Borgia avait une maison sur ce terrain ; c'est un bail qu'il fit à Samuel Sills, négociant de Québec, le 2 décembre 1763 (greffe de Saillant), par lequel il lui louait un terrain, situé du côté nord-ouest du chemin Saint-Jean, " divisé en trois clos, à une demi-lieue de la ville " sur le chemin Saint-Jean, ensemble une maison, grange et " étable, cour, jardin et dépendances, tenant au nord-est " aux Ursulines, au sud-ouest au nommé Routhier, au sud-est au chemin Saint-Jean et au nord-ouest au côteau " Sainte-Geneviève, avec certaines conditions, entr'autres " de réparer la maison, la rendre logeable, y mettre et fournir " les châssis. "

Nous croyons que la propriété dont il est ici question est bien celle indiquée sur le plan du " British Museum "(9) par le tracé d'un petit enclos où l'on distingue la forme d'une bâtisse quelconque marquée de la lettre A. Dans tous les cas, ce terrain divisé en trois clos, c'est l'ancienne propriété Thompson, les numéros 23, 23a et 24 du cadastre de la banlieue, appartenant aujourd'hui aux religieuses de Saint-Joseph de Saint-Vallier. La maison de Borgia devait se trouver dans le coin sud-est du numéro 23, le long du chemin Saint-Jean, à environ cinq arpents à l'ouest de l'avenue des Érables.

(8) Cf. Ouvr. cité, p. 47.

(9) Ce plan est reproduit dans " The siege of Quebec ". Vol. II, p. 257.

Cette propriété de Borgia-Levasseur était enclavée dans les terres des religieuses Ursulines ; elle touchait à l'est aux terres de Saint-Joseph qui appartenaient à la même communauté. Or dans leur aveu et dénombrement du 28 mai 1728, (10) les religieuses Ursulines déclarent qu'elles avaient fait bâtir sur le fief Saint-Joseph, "une maison de pièces sur pièces, cheminée de pierre de vingt pieds de long sur huit de large". Il y avait en plus sur cette propriété, "une vieille grange de vingt pieds en carré, le tout (la maison et la grange) couvert en planche". D'après les bornes du fief Saint-Joseph que nous avons données plus haut, ces deux bâtisses devaient se trouver au pied de l'avenue des Érables, du côté sud du chemin Sainte-Foy, à environ trois arpents à l'est de la maison de Borgia. Un mémoire inédit les mentionne comme étant encore debout en 1759. "Les ennemis, est-il dit, dans ce mémoire, ont donc débarqué aussitôt au nombre de 1,500 à 1,800 hommes ; M. Du Vergor a été pris sans coup férir, ayant été blessé, je croy même encore endormi ; ils ont aussitôt monté la coste, et en très peu de temps ont pénétré chez Borgia-Levasseur ; ils se sont emparés de la maison et de la grange, ainsi que des maisons de Saint-Joseph." (11)

Nous avons ici clairement indiqué les deux maisons dont il est question dans les relations du siège de Québec, que Wolfe fit occuper par les troupes de l'infanterie légère et par les Highlanders. Il était alors sept heures du matin. Wolfe venait d'apercevoir, du haut du côteau, les premiers détachements de l'armée française, traversant le pont de bateaux sur la rivière Saint-Charles et se dirigeant vers la ville. Il se hâta de rejoindre les troupes campées le long du chemin Saint-Louis et leur donna ordre d'avancer en file par la route Bourdon et le chemin de Sainte-Foy, jusqu'à la maison de Borgia,

(10) Papier terrier. Vol. II, fol. 548 et suivants. Archives du gouvernement provincial.

(11) Ce mémoire, qui appartient à M. Ægidius Fauteux, archiviste de la bibliothèque de Saint-Sulpice, à Montréal, ne porte pas de nom d'auteur. C'est un document très précieux pour l'histoire du siège de Québec en 1759.

puis les faisant tourner sur la droite, il forma sa première ligne de bataille entre le chemin Sainte-Foy et le chemin Saint-Louis. Les Grenadiers de Louisbourg étaient à droite à cheval sur le chemin Saint-Louis; à gauche, à partir du chemin Sainte-Foy, était le 47^e régiment; au centre étaient les régiments de Bragg's et de Kennedy's, les 28^e et 47^e. Ce n'était là qu'une première disposition qui fut modifiée par l'arrivée des régiments qui continuaient à descendre des vaisseaux anglais. A huit heures les derniers régiments, les Royal-Americans, qui avaient traversé de Lévis, étaient rendus sur les Plaines. C'est alors que Wolfe fit avancer sa première ligne d'environ quatre arpents jusqu'à la hauteur de l'avenue des Érables. Les premiers bataillons gardèrent le rang qui leur avait été d'abord assigné; les deux régiments, le 78^e des Highlanders et le 58^e Austruthers, furent placés à la gauche, le 15^e d'Amherst fut mis en potence le long du chemin Sainte-Foy.

Wolfe s'étant aperçu que des miliciens canadiens et des sauvages, cachés dans les déclivités du terrain, au bord du cap, essayaient de passer entre sa droite et le fleuve, fit étendre la ligne des Grenadiers de Louisbourg jusqu'au terrain actuel de la prison, et pour fermer tout passage de ce côté, plaça en potence, sur le penchant du cap, le régiment d'Otway. Les deux régiments des Royal-Américains étaient en arrière d'Amherst; le régiment de Webb formait la réserve sous les ordres de Burton. Townshend commandait la gauche, Murray le centre, et Monkton, la droite.

Les dernières dispositions de Wolfe étaient prises, son armée rangée en bataille; il ne lui restait qu'à attendre l'arrivée de l'armée ennemie. Vers huit heures, il vit apparaître, sur les Buttes-à-Neveu, les premiers soldats français.

Montcalm avait passé la nuit au camp de Beauport. Très préoccupé des coups de canon entendus du côté de Samos, dès le petit jour, il s'était rendu vers six heures et demie chez M. de Vaudreuil, à l'ouvrage à cornes, près de la

rivière Saint-Charles. Vaudreuil venait d'apprendre, par un fugitif du camp de Vergor, que Wolfe était débarqué à l'Anse-du-Foulon, et que les troupes anglaises avaient déjà gagné le haut du plateau. Montcalm resta stupéfié en apercevant, sur le haut du coteau, les habits rouges des soldats anglais. Il ordonna aussitôt de faire marcher vers la ville les régiments du camp de Beauport, et sautant sur son cheval, galopa lui-même vers le coteau. Les régiments de La Sarre, de Languedoc, de Béarn et de Royal-Roussillon ne tardèrent pas à le rejoindre ; celui de Guyenne était déjà en position en arrière des Buttes-à-Neveu depuis sept heures du matin.

A mesure que les bataillons arrivaient, Montcalm s'efforçait de les mettre en position. Le terrain où il se trouvait offrait des difficultés sérieuses à une disposition régulière de ses troupes. A droite ce terrain dévalait en une pente abrupte et dangereuse. Tout le long de cette pente, à partir de la rue Claire-Fontaine jusqu'au delà de l'avenue de Salaberry, s'étendait un petit bois, qui se prolongeait au nord jusqu'à la cime du coteau Sainte-Geneviève. Le chemin Saint-Jean, qui alors comme aujourd'hui suivait le pied de la pente, traversait ce petit bois en plein milieu.

A gauche, le long de la rue de Salaberry, à la place de l'ancien cimetière, était un marécage, couvert de broussailles, une vraie fondrière. (12)

(12) Tout le terrain compris aujourd'hui entre la rue Claire-Fontaine, la rue Bourlamarque, le chemin Saint-Louis, et la cime du coteau de Sainte-Geneviève, appartenait alors aux religieuses de l'Hôtel-Dieu. Une première partie, renfermée entre la rue Bourlamaque et l'avenue de Salaberry qu'on appelait la terre de Sainte-Marie, avait été concédée à la duchesse d'Aiguillon en 1637 et en 1640. Les Hospitalières avaient acheté l'autre partie de Marie Favery, veuve de Pierre Legardeur de Repentigny, en 1672. Le 18 août 1752 (greffe de Saillant), elles avaient vendu un petit morceau de ce terrain à un nommé Deguise dit Flamand. Celui-ci le revendit le 22 janvier 1757, à son beau-frère, Louis Manseau, maître-tanneur. Dans la déclaration de l'étendue de cette propriété que fit Manseau, en présence du greffier du domaine du roi, le 28 décembre 1758, il est dit qu'il y avait une maison en cet endroit. Ce doit être celle dont il est fait mention dans le journal du curé Récher, quand il dit, qu'après s'être réfugié chez Pineau, près de l'Hôpital-Général, dans la nuit du 12

C'est en tenant compte de toutes ces inégalités de terrain que Montcalm dut former sa première ligne de bataille. Il mit à droite le régiment de La Sarre; au centre étaient les régiments de Languedoc, de Béarn et de Guyenne. Au sud du chemin Saint-Louis, dans la déclivité du terrain de la prison, fut placé le régiment de Royal-Roussillon et un groupe des troupes de la colonie. Cette première ligne se trouverait aujourd'hui à passer à mi-distance entre la rue de Salaberry et l'avenue Cartier, et se prolongerait sur la gauche jusqu'au terrain où est l'*Observatoire*. A la droite de La Sarre, et dans les broussailles qui bordaient le petit bois dont il a été fait mention plus haut, Montcalm plaça, sur un front irrégulier, 1500 canadiens et soldats. Plus bas dans le penchant du côteau, à peu près à l'endroit où se trouvent maintenant l'église et le monastère des Pères Franciscains, étaient des tirailleurs canadiens et sauvages qui fusillaient depuis longtemps la gauche de l'armée de Wolfe, et lui tuaient beaucoup d'hommes. De même des pelotons de la milice canadienne, placés de distance en distance en avant du front de la ligne française incommodaient grandement les soldats anglais par leur tir suivi.

Dès le premier instant, Montcalm comprit que Wolfe avait choisi le terrain propice pour déployer ses troupes et qu'il ne serait pas facile de l'en déloger. Il fit demander à M. de Ramesay, commandant de la ville, de lui envoyer vingt-cinq pièces de canon, croyant qu'une canonnade bien nourrie forcerait Wolfe à se retirer. De Ramesay ne voulut laisser sortir de la ville que trois petites pièces; une fut placée vers le centre de la ligne française; les deux autres, amenées par le chemin Saint-Jean, commencèrent vers les neuf heures à bombarder la maison de Borgia et sa

août (1759) des bombes vinrent tomber "derrière la maison de Pineauſet même plus loin, et au-delà de la maison de Manseau, au haut du côteau". Cette maison se trouvait justement à l'endroit où est la remise des tramways de la ville, à l'encoignure est de la rue Saint-Jean et de la rue Racine. C'est la maison que M. P.-B. Casgrain a voulu identifier avec celle de Borgia.

voisine, afin d'en chasser les soldats anglais qui s'y étaient retranchés. L'action de ce côté fut très vive pendant quelque temps, et Wolfe, craignant que sa gauche ne fut tournée par les miliciens canadiens qui étaient dans le penchant du coteau, fit avancer deux compagnies de l'infanterie légère qui, sous les ordres du Colonel Howe, allèrent prendre position à l'ouest de la maison de Borgia, et attaquèrent vigoureusement les tirailleurs canadiens. A la fin, les soldats anglais ne pouvant plus tenir, dans les deux maisons, y mirent le feu, et prirent la fuite. Montcalm fit alors placer en avant de sa droite trente hommes du régiment de La Sarre, pour surveiller la gauche des Anglais.

Il tenait, dans le moment, conseil avec ses généraux. Tous furent d'avis qu'il fallait livrer bataille immédiatement. Le mouvement que venait de dessiner l'infanterie légère semblait indiquer que l'ennemi avait l'intention de descendre le coteau pour se porter vers la rivière Saint-Charles, afin de couper la retraite à l'armée française ; ce qu'on devait empêcher à tout prix. Le moment critique était arrivé, il n'y avait plus à balancer. Il était dix heures ; le soleil, qui ne s'était pas encore montré, perça alors les nuages et illumina de ses rayons dorés les brillants uniformes des combattants et les feuillages jaunis des bois environnants tout humectés encore des averses du matin. Montcalm, monté sur un cheval blanc, passa une dernière fois devant le front de ses soldats, les exhortant à faire leur devoir. Wolfe, de son côté, donnait ses derniers avis, recommandant aux siens de mettre deux balles dans leurs fusils, et de ne pas tirer avant que les soldats français fussent à quarante verges d'eux.

L'armée de Montcalm se mit bientôt en branle, s'avancant au pas de course, les réguliers au centre, les canadiens et les sauvages, sur les deux ailes. Les soldats anglais se portèrent en avant d'environ cent pas ; et essayèrent sans broncher les premières décharges des ennemis. Tout en tirant, les soldats français continuaient leur avance ; ils se

trouvèrent bientôt à la distance indiquée par Wolfe, à quarante verges de la ligne anglaise. Sur un signal donné, les Anglais firent une décharge générale, avec tant d'ensemble qu'elle sembla être un coup de canon. Elle eut un effet meurtrier sur les troupes d'en face. Le sol resta jonché de cadavres. Une seconde décharge des soldats de Wolfe acheva de mettre le désordre dans les rangs de l'armée française. Les premières lignes firent volte-face et bientôt la déroute fut complète. Ce dernier engagement avait duré au plus dix minutes. A quel endroit précis eut-il lieu ? D'après la disposition des deux armées, et en tenant compte de l'avance de chacune d'elles, cent pieds environ du côté des Anglais et quatre cents pieds du côté des Français, nous croyons pouvoir indiquer la place du choc ultime par une ligne qui partirait de l'asile Finlay, sur la rue Saint-Jean, obliquerait à droite sur la rue Bourlamaque, passerait vis-à-vis la chapelle des Pères Dominicains et la prison, pour se terminer au bord du cap. C'est à l'endroit même où se trouve actuellement la prison que Wolfe fut blessé mortellement en entraînant ses soldats à la poursuite de ceux de Montcalm.

Nous n'irons pas plus loin ; nos lecteurs pourront trouver, dans les différentes relations du siège de Québec, le récit des dernières phases de la bataille. D'ailleurs notre intention n'a jamais été de faire un récit circonstancié de la bataille des Plaines. Nous avons voulu préciser certains points encore obscurs ; nous laissons aux érudits des choses de l'histoire du Canada de dire ce qu'ils pensent de nos *opinions*.

Ivanhoë CARON, p^{tre}.